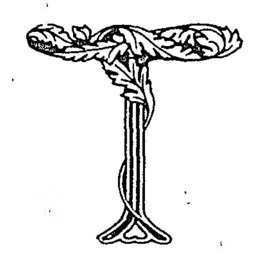
MONSEIGNEUR ALEXANDRE ANTONIN TACHE O. M. I.

PAR

J. ERNEST CYR

Ancien député du Comté de Provencher
au Parlement Canadien



SAINT-BONIFACE JANVIER 1920





MONSEIGNEUR ALEXANDRE ANTONIN TACHE O. M. I.

Premier archeveque de Saint-Boniface

St Boniface 27 Déc/82

Messieurs.

J'ai reçu avec plaisir et reconnaissance le beau cadeau que vous m'avez offert. Lorsque pendant huit des années je n'avais qu'une bûche je ne m'attendais pas à m'asseoir plus tard sur un aussi beau fauteuil — Merci aussi Messieurs, de vos bons souhaits et veuillez recevoir en retour ceux que je forme pour votre bonheur et celui de vos familles

Votre tout dévoué en Notre Seigneur.

+ Alex: Arch: de St Boniface

Messieurs Cyr et Fils

Fac-simile d'une lettre de Mgr Taché

Monseigneur Alexandre-Antonin Taché O. M. I.

Conférence donnée sous les auspices de "l'Union-Canadienne" à Saint-Boniface le 25 janvier 1920

Monseigneur, (1)
Messieurs du Clergé,
Monsieur le Président;
Mesdames et Messieurs.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de me rendre ce soir à l'aimable invitation que l'Union Canadienne a bien voulu me faire de venir donner une conférence sous ses bienveillants auspices. Je dois d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'honneur qui vous est échu d'avoir à présider aux délibérations de cette jeune et si prospère association. Sans connaître les détails de son organisation, il m'est facile de comprendre qu'une âme d'élite, animée par des motifs supérieurs, a présidé à la naissance de l'Union Canadienne. En effet, c'est avec une joie bien vive que ceux qui s'occupent quelque peu des problèmes de la race, constatent que de nouveaux horizons s'ouvrent aujourd'hui pour l'élite de la jeunesse canadienne.

Le mot d'ordre, "Vers les cîmes intellectuelles" est donné, et nous sentons à travers notre pays comme une poussée vigoureuse vers les hauteurs où planent les idées d'idéalisme, qui seules peuvent contribuer à faire de nous un peuple fort. Le mouvement litté-

(1) Sa Grandeur Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

raire au Canada, qui s'accentue de plus en plus, nous a fait sortir de cette torpeur intellectuelle où nous semblions endormis.

Tous ceux qui vivent quelque peu de la vie nationale veulent apporter avec une générosité toute patriotique, leur collaboration à cette oeuvre si belle. C'est pourquoi nous saluons aujourd'hui ce réveil d'un mouvement littéraire qui, s'il n'est pas encore retentissant, nous fait cependant présager un avenir des plus brillants. C'est ainsi que l'Union Canadienne, à l'instar des nombreuses associations qui se vouent à ce mouvement dans notre pays, et plus particulièrement dans la province de Québec, a voulu elle aussi apporter sa quote-part à la réorganisation des forces intellectuelles de notre race. C'est pourquoi je suis heureux ce soir de pouvoir m'adresser à la jeunesse canadienne de Saint-Boniface, et lui apporter l'humble appui de ma faible parole. Je dois vous avouer cependant que c'est avec le sentiment d'une bien grande responsabilité que j'ai pris pour sujet de ma conférence, la vie de Mgr Alexandre-Antonin Taché, premier archevêque de Saint-Boniface. Les hautes approbations que l'on a bien voulu m'adresser lors de l'étude sur Monseigneur Provencher m'ont donné le courage de me hasarder dans cette entreprise, que l'on pourrait avec raison qualifier de téméraire.

Ce n'est qu'après avoir reçu les sollicitations, dues à la bienveillance de personnes autorisées, que je veux ce soir essayer de dérouler devant vous la carrière admirable du grand prélat qui, dans toutes les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé dans sa longue et si féconde carrière d'apostolat, a fait briller d'un radieux et vif éclat, non seulement le flambeau de la foi, mais aussi le nom de la race dont il fut un des plus nobles représentants.

On a beaucoup écrit sur Mgr Taché. Plusieurs écrivains de grand mérite ont eu la pensée de raconter sa vie. Appuyé sur les renseignements qu'ils m'ont fournis, j'ai essayé de condenser dans cette courte et modeste étude, la vie de celui qui fut un des prélats

les plus illustres de l'Eglise et une de nos gloires nationales les plus pures. Un quart de siècle et plus, c'est une dure épreuve à traverser pour le nom d'un homme. La pluie, l'air et le soleil, usent les plantes et fanent les fleurs. Le temps qui appelle l'oubli, embrûme et fane les réputations. Beaucoup périssent ou se décolorent, tandis que d'autres naissent et fleurissent. C'est le mouvement éternel de la nature, ce va et vient de la vie qui passe d'un être à l'autre et les anime tour à tour.

Quand Mgr Provencher, l'intrépide apôtre des prairies, succombant sous le poids des souffrances, s'affaissa sur le sillon, dans le vaste champ de ses labeurs apostoliques, la jeune colonie de la Rivière Rouge fût comme enveloppée d'un voile de deuil. Mais à travers les larmes versées sur la tombe du saint évêque, une lueur d'espoir apparut: le jeune prélat qu'il avait choisi comme successeur allait faire renaître l'espérance dans tous les coeurs.

N'avez-vous jamais observé, le soir, les étoiles? Parmi ces astres innombrables qui brillent dans le silence de la nuit, quelques-uns ne quittent jamais notre horizon; nos yeux les retrouvent toujours à leur place, resplendisants de la même lumière, pareils à des points argentés. D'autres passent, traversant au loin les routes du ciel, voyageurs brillants mais éphémères, qu'on n'aperçoit et dont l'éclat ne dure qu'une saison. Mais pendant qu'ils disparaissent et s'éteignent, au bord opposé de l'horizon il en est qui montent lentement dans l'espace, pour les remplacer et entretenir sans fin la lumière.

Voilà bien l'image qui s'offre à ma pensée en songeant à la carrière du jeune Oblat que la Providence avait marqué pour continuer l'oeuvre du fondateur de l'Eglise de l'Ouest Canadian.

Possédant toutes les qualités du coeur et de l'esprit, issu d'une famille qui s'honore d'une lignée de gentilshommes dont les noms sont auréolés et inscrits en lettres d'or dans les pages les plus belles de notre histoire, la grande figure du premier archevêque de

Saint-Boniface planera toujours comme un astre lumineux au firmament de notre pays. Nous avons eu, certes, à mesure que se sont déroulées les pages de notre histoire, des hommes qui ont jeté un lustre éclatant sur notre pays; mais jamais, peut-être, étant donné les circonstances dans lesquelles cette vie s'est écoulée, il ne s'est trouvé une figure aussi remarquable que celle de ce croisé, dont l'âme fortement trempée aux sources les plus pures de la foi et du patriotisme, disait un jour un adieu qui semblait éternel au foyer où il laissait une tendre et pieuse mère, possédant à un haut degré cette grâce douce et attendrie dont est seul capable le coeur d'une femme. Adieux aussi au clocher argenté, dont les reflets avaient si souvent frappé ses regards aux jours de son enfance. Adieux encore au fleuve majestueux dont le bruit des vagues s'était si souvent mêlé au gazouillement de l'enfant prédestiné, lorsque ses flots caressants venaient battre la grève du village natal. Que dis-je, en son âme d'apôtre et de patriote vibrait ce sentiment indéfinissable que l'on appelle l'amour de la patrie.

Comment ma parole inhabile pourra-t-elle dérouler l'immense panorama qui s'étend des bords enchanteurs de Boucherville jusqu'aux régions glaciales du nord, vaste champ d'apostolat où pendant un demi siècle ce chevalier du Christ, sans peur et sans reproches, promena victorieusement la croix du missionnaire Oblat de Marie Immaculée. Je viens donc, confiant dans la bienveillance de l'auditoire distingué qui me fait l'honneur de m'écouter et qui, je n'en doute pas, tout en faisant la part des faiblesses du conférencier, voudra bien du moins lui donner le crédit d'avoir fait acte de bonne volonté en dégageant de l'histoire la figure de ce héros dont la grande ombre plane encore au-dessus des immenses territoires qu'il a évangélisés.

Mgr Alexandre-Antonin Taché naquit à la Rivière-du-Loup, en bas, le 23 juillet 1823. Jean Taché, le fondateur de cette famille si remarquable, arriva à Québec en 1739 et devint syndic des marchands de la ville. Il y épousa Marguerite Jolliette, petite-fille

du découvreur du Mississipi. C'est lui que les négociants du Canada chargèrent d'aller à la Cour de France pour y faire des représentations contre l'administration Bigot. Il faisait un commerce assez considérable pour tenir une ligne de navires entre la France et le Canada. Ruiné par les guerres successives, qui précédèrent la cession du Canada à l'Angleterre, il devint notaire public sous la domination anglaise.

Charles, l'un de ses fils, s'établit à Saint-Thomas de Montmagny, et eut trois fils: Charles, Jean-Baptiste et Etienne, qui devint Sir Etienne-Pascal. Charles, l'aîné, après avoir servi comme capitaine dans le régiment des Voltigeurs Canadiens, s'établit à Kamouraska. Il épousa Henriette Boucher de la Broquerie, arrière-petite-fille du fondateur de Boucherville et arrière-nièce de Madame d'Youville, l'illustre fondatrice des Soeurs Grises, dont le nom restera à jamais vénéré dans l'Ouest Canadien. De ce mariage naquirent Louis Taché, qui fut shérif de Saint-Hyacinthe, Joseph-Charles Taché, l'un de nos écrivains les plus estimés, et Alexandre-Antonin Taché, qui devint archevêque de Saint-Boniface. Ce dernier n'avait que deux ans et six mois lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. C'est alors que Madame Taché, avec ses trois fils encore en bas âge, alla résider à Boucherville chez Monsieur de la Broquerie, son père. J'ai déjà dit que Madame Taché réunissait en elle toutes les qualités qui font la femme forte de l'évangile. Ah! nos ancêtres maternelles conservèrent dans leurs coeurs, comme en des tabernacles parfumés les vertus et les traditions qui y furent déposées au baptême de la Nouvelle-France.

Il est bien vrai que la force d'une race se mesure aux vertus des femmes de cette race. La dignité d'une civilisation répond au rang qu'occupe l'épouse et la mère.

Ne l'oublions jamais, au milieu du chaos où se meut aujourd'hui la société, véritable champ de bataille, où les énergies doivent se décupler, aux hommes qui ont à livrer ces luttes redoutables, il faut plus que

jamais de tendres mères et des compagnes intrépides. Une telle mère devait nécessairement faire pénétrer dans l'âme du jeune Alexandre, si bien doué, d'ailleurs, les fortes vertus et les nobles sentiments qui ornaient la sienne.

On raconte qu'au Collège de Saint-Hyacinthe, où il fit ses études, le jeune écolier se fit remarquer par la douceur de son caractère. Son intelligence vive et primesautière lui permettait de s'assimiler avec une facilité qui étonnait, toutes les sciences qui devait en faire plus tard un des hommes les plus remarquables de notre pays.

Après avoir terminé ses études, il entra au Séminaire de Montréal, le 1er septembre 1841. Quelques mois après, il retourna au Collège de Saint-Hyacinthe, où il enseigna les mathématiques. Mais il fallait un champ plus vaste à cette âme avide de dévouement. Il savait que l'Eglise à laquelle il voulait se donner tout entier, née sur la croix, grandit et se développe dans le martyr. C'est alors qu'il prit la résolution héroïque, chez un jeune homme de vingt-et-un ans, ayant devant lui la perspective d'un brillant avenir dans le monde, où ses talents transcendants lui assuraient une rapide ascension aux postes les plus élevés, il prit, dis-je, la résolution, de se faire religieux, et son choix fixé, il sollicita son entrée au Noviciat des Révérends Pères Oblats, dont les représentants étaient établis au Canada depuis seulement trois ans.

Arrêtons-nous un moment pour considérer ce qu'est cet ordre religieux qui a conquis à la foi, et, c'est là son plus beau titre de gloire, ce que l'on pourrait appeler le royaume de l'Ouest Canadian. „ Quelle pouvait donc être l'attraction de cette congrégation sur l'âme de ce jeune lévite? Ah! c'est qu'elle lui permettait de faire l'oblation complète, entière et irrémédiable, de tout ce que la nature humaine prise le plus: richesses, honneur et jouissances.

Dans l'histoire des "Moines d'Occident", Montalambert, dans une page sublime, dit: *"Mais quel est donc cet amant invisible mort sur un gibet, il y a dix-*



huit siècles, et qui attire ainsi à la lui la jeunesse, la beauté et l'amour? qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auxquels elles ne peuvent résister?

"Un Dieu seul peut remporter de tels triomphes et mériter de tels abandons. Ce Jésus, dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, la prouve tous les jours, entre mille autres preuves, par ces miracles de désintéressement et de courage, qui s'appellent des vocations."

Fondée en 1816 à Aix-en-Provence par l'abbé Charles-Eugène de Mazenod, devenu plus tard évêque de Marseille, le nouvel institut prit d'abord le nom de "Société des Missionnaires de Provence". En 1826 le Saint-Siège approuvait ses règles et lui donnait le nom de Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Le 2 décembre 1841, arrivaient à Montréal les quatre premiers religieux, membres d'une Congrégation régulière, entrés au Canada depuis la conquête. Leur première recrue canadienne fut le Révérend Père Dandurand, que nous avons le bonheur d'avoir encore au milieu de nous, quoiqu'il soit dans sa cent-unième année de naissance et sa soixante-dix-neuvième année de vie religieuse.

Après avoir évangélisé la Provence où le relâchement de la foi avait fait de profonds ravages, les Oblats envahirent la Corse, dont les terribles vendettas ont rendu le nom célèbre. Sous l'impulsion de leur zèle apostolique, les haines qui ensanglantaient les foyers disparurent. Ces héroïques missionnaires traversèrent les océans et portèrent leur dévouement en Angleterre, en Ecosse et en Irlande; ils foulèrent de leurs pieds le sol brûlant de l'Afrique et des Indes, puis ils vinrent au Canada et aux Etats-Unis.

Au Septième Chapître de la Congrégation, tenu à Marseille au mois d'août 1843, le vénéré fondateur, sous l'empire d'une émotion profonde, après le chant du *Veni Creator,* s'écriait: *"Ces merveilles, par lesquelles la Providence manifeste de plus en plus ses desseins sur notre famille religieuse, doivent être pour nous un motif toujours plus pressant d'exprimer*

notre reconnaissance à l'Auteur de tout bien, et de pratiquer plus fidèlement encore les vertus apostoliques que notre vocation exige de nous."

De la Rivière Rouge aux rives de la mer glaciale, depuis les côtes du Lac Supérieur jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses, les Oblats ont parcouru toutes les missions, fondé la plupart des paroisses, évangélisé les nombreuses tribus sauvages qui peuplèrent alors toute l'Amérique Septentrionale.

Devons nous être surpris que l'héroïsme de ces hommes de Dieu en ait appelé à l'âme de notre jeune héros, qui, à l'instar des anciens croisés, faisait depuis longtemps la veillée des armes.

Madame Taché, sa mère qu'il adorait, fut atteinte à cette époque d'une maladie grave; le jeune Alexandre n'hésita pas: il offrit à Dieu le sacrifice de sa vie toute entière à la conversion des sauvages, en retour de la guérison de sa mère. Cette dernière vécut encore de longues années, assez pour être témoin de l'odyssé merveilleuse du fils bien-aimée dont le nom rententissait à travers le Canada tout entier.

Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui avait obtenu l'envoi des missionnaires Oblats au Canada, se rendant aux pressantes sollicitations de Mgr Provencher, obtint la coopération des nouveaux religieux pour ses missions lointaines. Le Frère Taché fut choisi pour accompagner le R. P. Aubert dans ces missions. Il n'avait alors que vingt-deux ans. Il partit de Longueil, où se trouvait le Noviciat des Oblats, le 24 juin 1845, jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Il allait, lui aussi, à l'exemple de notre glorieux patron, clamer le "*Vox clamantis in deserto*" à travers les plaines désertes du Nord-Ouest.

Après un long et pénible voyage, les hardis voyageurs abordaient à Saint-Boniface, le 25 août suivant, fête de saint Louis de France. Inutile de dire que les deux missionnaires furent cordialement reçus par Mgr Provencher, nonobstant l'impression peu favorable que fit sur lui le Frère Taché, qui, quoique doué d'un physique agréable, paraissait plus jeune encore.

qu'il n'était. L'évêque missionnaire, dont le zèle apostolique était sans borne, ne put s'empêcher de dire: "*J'ai demandé des hommes, et voilà qu'on m'envoie un enfant.*" Mais il ne tarda pas à reconnaître que cet enfant serait grand parmi les siens. Il l'ordonna diacre le premier dimanche qui suivit son arrivée, le 31 août; puis, usant des larges pouvoirs qu'il tenait du Saint-Siège, il le promut à la prêtrise le 12 octobre suivant. Le lendemain, il faisait son oblation perpétuelle entre les mains de son supérieur, le Père Aubert. Ce furent les premiers voeux de religion prononcés au Nord-Ouest, et celui qui les émit était l'arrière-neveu de Varennes de LaVérendrye, l'illustre découvreur de ces contrées.

Une nouvelle page de l'histoire de l'Eglise allait maintenant s'écrire, et, jamais peut-être, le flambeau de la foi ne brillât d'un plus vif éclat qu'au milieu des populations sauvages de cette partie de l'Amérique du Nord. Comme je l'ai fait remarquer déjà, son intelligence si vive, jointe à sa grande ardeur pour le salut des âmes, firent qu'il prit connaissance des langues sauvages en peu de temps.

Après avoir passé quelque temps à la Baie Saint-Paul, il fut envoyé, le 8 juillet 1846, à l'Ile-à-la-Crosse, avec M. Laflèche, plus tard évêque des Trois-Rivières. Il y demeura quatre ans, accomplissant un bien incalculable parmi les peuplades sauvages qui fréquentaient cette mission. Le jeune missionnaire était inlassable, dans les longues courses qu'il lui fallut faire seul, son compagnon, M. Laflèche, étant condamné, pour cause de maladie, à un repos relatif. De l'Ile-à-la-Crosse, il se rendit au Lac Caribou, et de ce dernier poste au Lac Athabaska, qu'il atteignit le 2 septembre 1847, et où il passa un mois.

Le Dr Richardson, qui voyagea dans ces parages et qui l'appelle M. Taché, dans son journal, ne fut pas sans remarquer l'ascendant que le jeune apôtre s'était déjà acquis sur ses ouailles par sa grande charité et son dévouement à toute épreuve. Ce bon Docteur dans sa perspicacité, ne s'était guère trompé. Le futur

Archevêque de Saint-Boniface était en effet un grand Monsieur, et, qui plus est, doublé d'un missionnaire Oblat.

A cette époque et, combien depuis, n'avons-nous pas trouvé dans ces témoignages de personnes quelque peu soucieuses de la vérité, tout en nous étant peu sympathiques, une compensation aux injures dont on ne cesse de nous abreuver, chez certaines gens de la race dite *supérieure.*

Mesdames et Messieurs, ce n'est pas mon intention de vous inviter à suivre le jeune et héroïque missionnaire dans ses longues courses à travers ces immenses prairies. D'abord le câdre restreint de cette courte étude ne me le permettrait pas; ensuite, étant confortablement assis dans cette salle, vous ne me pardonneriez pas de vous faire suivre pas à pas le grand apôtre dont l'Eglise du Canada s'honore à si juste titre. Qu'il me suffise de dire que pendant les vingt-sept premières années de sa vie de missionnaire, d'après un tableau préparé par lui-même, Mgr Taché parcourut 107,000 milles, sans compter les voyages de courte distance. Tantôt à pied, tantôt en canot d'écorce ou en traîne à chiens, pendant les longs mois d'hiver, par des froids de trente à quarante degrés en bas de zéro, rien ne pouvait satisfaire chez lui cette soif insatiable de dévouement et de sacrifices pour l'évangélisation des peuplades sauvages.

On rapporte que durant soixante longues nuits il dut coucher à la belle étoile, n'ayant pour tout abri que la neige amoncelée par les vents glacés du nord. Dans un de ses voyages, du Lac Laronge à Athabasca, il fut bien près de perdre la vie. Il revenait à la mission, sans avoir pris son repas du midi, laissant par délicatesse sa part de nourriture à quelques hommes qu'il avait mis au travail dans les bois, il s'évanouit. Le Père Vègreville, qui l'accompagnait, n'eut d'autres ressources que de l'enterrer sous la neige, pour le mettre à l'abri des morsures du froid, pendant qu'il retournait en hâte à la mission pour obtenir du se-

cours. C'est ainsi que la vie du grand prélat fut sauvée.

Le voyez-vous, ce jeune amant de la croix, parcourant nos plaines enneigées, exposé aux intempéries de nos longs et rigoureux hivers, habitué qu'il était aux charmes et aux douceurs de la vie de famille, à l'âge où, tout exubérant de jeunesse, il n'avait qu'à tendre la main pour boire à la coupe enivrante des jouissances et des plaisirs du monde.

Mais cette âme privilégiée était appelée par la Providence à de plus hautes destinées. Il était à l'Ile-à-la-Crosse, le 16 janvier 1849, avec le Père Faraud, devenu plus tard évêque, lorsque Mgr Provencher, sentant le besoin d'un coadjuteur, avait d'abord jeté les yeux sur M. Laflèche, mais les infirmités dont souffrait ce digne missionnaire lui firent refuser l'honneur et, malgré sa jeunesse, le Père Taché fut désigné pour le remplacer.

Le Supérieur Général de sa Congrégation, Mgr de Mazenod, avait justement résolu de rappeler ses missionnaires de ces pays qu'on lui avait représentés sous un faux jour. L'élection du Père Taché à la charge épiscopale, faite à l'insu du Supérieur, sauva les missions en forçant moralement celui-ci à ne pas abandonner la contrée sur laquelle son sujet devait exercer sa juridiction. Le fondateur des Oblats voulut voir le nouvel élu, et non seulement il ne s'opposa point à sa consécration, mais il lui fit un devoir d'accepter le lourd fardeau de l'épiscopat.

Le Père Taché n'avait alors que vingt-sept ans. Il passa en France, où son Supérieur le sacra évêque, le 23 novembre 1851. Il se rendit à Rome, où il eut deux fois le privilège d'une audience avec Pie IX. Il revint au Nord-Ouest, en compagnie de M. Albert Lacombe, qui, entré comme lui dans la Congrégation des Oblats, s'est acquis dans l'Ouest la vénération de tous, par les oeuvres merveilleuses accomplies pour la conversion des sauvages. Il revint à Saint-Boniface le 27 juin 1852. Il y passa quelque temps afin d'aider à Mgr Provencher à réparer les ravages causés par

l'inondation, désastre qui faillit ruiner la colonie. Il lui fallut retourner à son ancienne mission de l'Ile-à-la-Crosse, où sa présence était requise pour ramener l'espérance chez les Indiens qui, depuis son départ, se livraient au découragement.

Ce fut à ce poste qu'il apprit, quelque temps après, son arrivée, la triste nouvelle de la mort de Mgr Provencher (1853). Il lui succédait comme évêque de Saint-Boniface, titre qu'il avait obtenu d'échanger contre celui d'évêque du Nord-Ouest. Il revint à Saint-Boniface en 1854, où il s'établit définitivement. C'est alors qu'il se mit à l'oeuvre pour l'organisation des écoles, collège et pensionnat, hôpitaux et orphelinats, monuments qui font aujourd'hui l'orgueil de notre ville. Toujours infatigable, il se rendit à l'Ile-à-la-Crosse, le 5 juin 1855, où de ce point il dirigeait les missions du nord.

En 1859, le Père Vital Grandin fut sacré évêque à sa demande, et devint son coadjuteur. C'est en 1861, à son retour d'une visite aux nombreuses missions du Nord, qu'il apprit l'incendie de sa cathédrale et de l'évêché. Ce désastre, ajouté à l'inondation qui eut lieu la même année, répandit la désolation partout. Il fit un voyage au Canada, où sa parole chaude et éloquente s'empara des coeurs, en ouvrant les bourses. Les aumônes qu'il recueillit lui permirent de reconstruire la nouvelle cathédrale. Il se rendit ensuite en Europe, en 1861, où il obtint la division de son diocèse. La partie septentrionale fut confiée au R. P. Faraud, sous le titre d'évêque d'Anémour.

L'année suivante, il ordonnait le Père Grouard, qui devait plus tard succéder à ce dernier. Mgr Taché allait terminer ses longues courses apostoliques. Saint-Boniface allait devenir le point de ralliement, d'où il allait lancer ses hardis missionnaires à la conquête des âmes. C'est alors que vont briller chez lui ses qualités d'écrivain distingué, d'homme d'état et de patriote.

Dans ses "*Vingt années de missions*", il y a une page sublime, tant par la noblesse des sentiments qui

y sont exprimés que par la beauté du style. Ce furent ses adieux déchirants à sa mère et à sa patrie qu'il laissait, nous nous le rappelons, le jour de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste:

"Nous arrivions à l'une des sources du Saint-Laurent; nous allions laisser le grand fleuve sur les bords duquel la Providence a placé mon berceau; sur les eaux duquel j'eus la première pensée de me faire missionnaire de la Rivière Rouge. Je bus de cette eau pour la dernière fois; j'y mêlai quelques larmes et lui confiai mes pensées les plus intimes, mes sentiments les plus affectueux.

"Il me semblait que quelques gouttes de cette onde limpide, après avoir traversé la chaîne de nos grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, pour qu'il fut un bon Oblat, un saint missionnaire. Je savais que, toute préoccupée du bonheur de ce fils, elle écoutait jusqu'au moindre murmure du Nord-Ouest, jusqu'au moindre murmure de la vague, comme pour y découvrir l'écho de sa voix demandant une prière, promettant un souvenir. J'exprime ce sentiment parce que, depuis 20 ans, le souvenir de l'émotion qu'il m'a causée me permet de mieux apprécier le généreux dévouement de ceux qui dépensent ici leur vie pour le salut de leurs semblables.

"La hauteur des terres était comme le seuil de la porte qui nous laissait pénétrer dans notre nouveau séjour; c'était comme la barrière qui allait se fermer derrière nous. Quand le coeur est en proie à une vive émotion, il a besoin d'un aliment plus fort. Pour calmer le mien, je lui dis de considérer tout ce qu'il y a d'inculte et de sauvage dans la nature du sol que je foulais aux pieds. Je lui dis surtout de se rappeler tout ce qu'il y a de misères à soulager dans un grand nombre des habitants de ce sol. Je compris alors toute la grandeur du sacrifice imposé au missionnaire; j'en acceptai toutes les conséquences. Je fis à ma patrie un adieu que je croyais éternel, et je vouai à mon

pays adoptif un amour et un attachement auxquels je ne voulais et ne veux encore donner d'autre terme que celui de ma vie. Dieu acceptera, j'espère, le sacrifice qu'il m'inspira, la prière que je lui adressai."

Si l'on peut juger l'homme par le style, comme a dit un auteur, quel beau portrait ces lignes ne nous offrent-elles pas de celui qui les écrivait. Les sentiments de piété filiale qui y sont exprimés, ainsi que son grand amour de la patrie, qui n'est surpassé que par son immolation pour le salut des âmes, nous font pénétrer à la source où s'inspirait cette âme d'élite.

En 1870, Rome décida que l'immense diocèse de Saint-Boniface serait démembré; Mgr Taché devenait archevêque, et Mgr Grandin évêque du nouveau diocèse de Saint-Albert. Ces changements eurent lieu le 22 septembre 1871. C'est l'année précédente, pendant qu'il assistait au Concile Oecuménique du Vatican, que la vaillante population métis, provoquée par les spoliations d'étrangers venus d'Ontario, se souleva pour revendiquer ses droits à la possession de ses terres.

On a dit que les grands corps se meuvent lentement. Jamais ce dicton ne pouvait mieux s'appliquer qu'au gouvernement de l'époque. Une nuée d'employés, mercenaires, fut envoyée à la Rivière Rouge, et avec une morgue outrageante, contre toutes les lois de l'équité et de la justice, sans pourparlers préalables, procédèrent au morcellement de la colonie. Est-il étonnant que ces enfants de la prairie, qui n'avaient jamais ployé le genou que devant Dieu, sentirent bouillonner en eux le sang français qui coulait dans leurs veines?

Le gouvernement d'Ottawa était aux abois, et, sentant que ce territoire pourrait bien lui échapper, demanda à Mgr Taché de revenir au Canada pour conjurer l'orage. Le grand prélat avait pour ainsi dire façonné ce petit peuple de la Rivière Rouge. Imbu des traditions de ses ancêtres, il avait relevé son intelligence et ennobli ses sentiments. Les Métis, en



retour, en fils obéissants et respectueux, le considéraient, à juste titre, comme un véritable père.

L'évêque se rendit au désir du gouvernement, et, rongé par l'anxiété sur le sort de ses chers Métis, craignant de perdre le fruit de vingt années de travail et de sacrifices, il arriva à Ottawa où, après de nombreuses entrevues avec les membres du Gouvernement, il revint à la Rivière Rouge avec la promesse d'une amnistie pleine et entière, si les Métis déposaient les armes. En fils fidèles et soumis, ces derniers se rendirent à la voix de leur évêque, dont la parole était sacrée pour eux. Mais les promesses du Gouvernement devaient être violées, la parole jurée sans valeur.

Les Ministres affirmaient que *c'était l'intention de Sa Majesté d'accorder l'amnistie et qu'ils se chargeraient eux-mêmes de la faire proclamer; que cette amnistie serait de fait proclamée après la passation de l'Acte de Manitoba.* Quel fut l'étonnement et les angoisses qui assaillirent l'âme si tendre de Mgr Taché, lorsqu'il vit le chef de l'insurrection Louis Riel, et son lieutenant, arrêtés pour crime de trahison. Mgr Taché réclama l'accomplissement des promesses ministérielles, mais en vain. Qu'on me pardonne la comparaison: les promesses les plus sacrées furent considérées comme des chiffons de papier, bien avant que la brutalité allemande les eut scellées dans le sang de l'héroïque peuple belge.

Le chef de l'insurrection fut banni pour cinq ans. Poursuivi, traqué comme une bête fauve, Riel dit un jour à ses amis: "*Si jamais on force encore les Métis à prendre les armes, ils se méfieront cette fois des promesses qu'on pourrait leur faire, et ils sauront prendre les moyens de se protéger eux-mêmes.*"

Ces paroles étaient les signes avant-coureurs de la seconde rébellion métisse, en 1885. En butte aux mauvais traitements et aux injustices, leurs droits méconnus et leurs propriétés menacées, ils prirent les armes une seconde fois, et le sombre drame de Régina fut consommé.

Ce fut dans les heures matinales d'un sombre jour d'automne (16 novembre 1885) que Louis Riel monta sur le gibet pour y expier le crime d'avoir trop aimé son pays. Ses funérailles avaient attiré une foule nombreuse. J'en fus un des témoins attristés et, on me permetra bien de citer ce que j'écrivais alors à cette occasion:

"C'est dans la pieuse et modeste cathédrale de Saint-Boniface.

"Quelques instants auparavant, les cloches avaient vibré pour annoncer aux fidèles qu'une âme venait de laisser sa dépouille mortelle pour paraître devant son Créateur.

"La tourmente avait depuis quelque temps renversé et brisé bien des existences dans sa course furieuse. Un peuple en démence montait sur le sombre et hideux échafaud dressé dans les lointaines prairies du Nord-Ouest. Les rafales tumultueuses avaient aussi semé sur leur passage grand nombre de veuves et d'orphelins. L'exécuteur des hautes oeuvres venait d'accomplir sa tâche, et l'âme de Louis Riel avait déjà comparu au tribunal de Dieu.

"Douze vaillants Métis, au torse vigoureux, portent le chef sur leurs épaules et pénètrent dans le lieu saint. Le cercueil est place sur un catafalque. L'orgue fait entendre ses notes plaintives, et les chants majestueux de la mort font vibrer leurs tristes accents dans la voûte de l'humble cathédrale. L'église est remplie de fidèles qui viennent prier pour le repos de l'âme du mort. On voit au choeur un grand nombre de prêtres; de vieux missionnaires blanchis sous la croix du Christ viennent prier sur la tombe qui bientôt va se fermer. Dominant tout cela, le grand archevêque missionnaire est là, courbé sous les voûtes du saint lieu ,offrant à Dieu la coupe d'amertume qu'il lui a fallu boire jusqu'à la lie dans les tristes et déplorables événements du Nord-Ouest. "Libera nos de ore leonis", *ces paroles viennent d'être chantées; le moment est arrivé où le prêtre à l'autel va élever la Sainte Hostie, au premier coup de l'élévation les fronts*

se courbent; seul, près de moi, un homme que je sais être un orangiste, reste assis. Je le plains; au deuxième coup, même position, mais comme le troisième coup frappait, cet homme fut comme saisi par un courant électrique et ploya sur ses genoux en courbant le front.

"La majesté du lieu saint et la grandeur de la cérémonie des morts avaient pu courber une tête qui, avant d'entrer dans cette église, demandait comme ses frères orangistes la mort de tout ce qui est catholique et français. Les circulaires menaçantes qui avaient été distribuées la veille par les orangistes n'eurent aucun résultat. La cathédrale de Saint-Boniface est restée debout, et porte encore fièrement son clocher où ses cloches reposent en attendant le prochain mort. Le corps de Louis Riel est demeuré dans la tombe à l'ombre du clocher natal; et les Français du Manitoba, comme le roseau après la tempête, ont relevé la tête. Ils caressent le doux espoir qu'un jour, grâce à la sève féconde de l'arbre national, ils deviendront le robuste chêne, que ne pourront briser les tempêtes.

"Pour moi, le spectacle funèbre auquel j'ai assisté a fait trembler une larme à ma paupière. Cette touchante cérémonie n'a été qu'un radieux coucher de soleil, succédant à des orages vaincus, et à des nuages dispersés, car c'était l'âme d'un héros chrétien qui s'envolait vers les sphères éternelles."

Vous voudrez bien me pardonner cette longue citation ; elle éveille encore en moi des souvenirs émus.

On comprendra facilement ce que dut souffrir Mgr Taché, lui dont la grande âme était ouverte à toutes les misères humaines. Profondément patriote, aimant son pays d'un amour inaltérable, il aurait voulu grouper dans le Nord-Ouest Canadien un peuple français et catholique afin d'en faire l'avant-garde de la nationalité canadienne-française dans l'Amérique du Nord. Le grand prélat venait d'être frappé au coeur. Ecoutez ce qu'il écrivait dans une brochure exposant *"La Situation"*:

"Il me serait bien impossible d'exprimer les douloureuses émotions, les cruelles angoisses, les regrets



amers que j'ai éprouvés depuis un an. Obligé par ma position de maintenir un calme apparent que tout bannissait de ma pensée, gardant le silence lorsqu'il y aurait tant à dire, confiant dans un remède qui aurait peut-être eu son efficacité, mais qu'il m'était impossible d'appliquer, acceptant sans hésitation les imprescriptibles exigences du devoir et ne pouvant chasser de mon coeur les affectueuses sympathies de toute ma vie, craignant à chaque instant des complications dont les autorités elles-mêmes ne paraissaient pas se préoccuper, qui ont été à deux doigts de se produire et qui auraient entraîné le pays tout entier dans une ruine complète, ignorant les moyens matériels qui pouvaient être mis à contribution (et c'était la clef de la situation, puisque quelques centaines de carabines et quelques milliers de cartouches pouvaient consommer notre ruine), je le répète, j'ai souffert plus que je ne puis le dire. Non, le public ne saura jamais ce que j'ai enduré, ni quelles appréhensions j'ai eues."

Dans la même brochure, il répond d'une manière magistrale aux préjugés de la population anglaise contre nous:

"Nos compatriotes d'origine anglaise", écrit-il, *"qui agissent et écrivent souvent comme si nous n'étions pas capables de ressentir les affronts qu'on veut nous infliger, nous reprochent notre origine française. Or, cette origine française est assez noble pour que ceux qui ne la partagent pas dussent la respecter. Nous pouvons nous consoler à la pensée que ceux qui nous vilipendent tant ne nous connaissent point. Forçons ceux-là mêmes qui ne parlent pas notre langue—malheureusement pour eux et pour nous, ils sont trop nombreux!—forçons-les à étudier l'histoire du Canada, non seulement l'époque héroïque du régime français, mais aussi l'époque postérieure à la conquête. Notre histoire est toute enrichie de faits honorables pour nous: aucun Anglais de bon sens ne peut étudier cette histoire sans voir se dissiper au moins une partie des préjugés que lui et les siens caressent avec complaisance."*

Quelle douceur d'expression dans ces quelques lignes qu'il écrivait pour revendiquer nos droits à l'existence dans ce pays. Comme il savait s'élever au-dessus des emportements que suggèrent les insultes constantes de gens qui, bien souvent, pêchent par ignorance, plutôt que par malice. Son âme d'apôtre était inaccessible aux passions, si ce n'est celle du salut des âmes. Il avait au suprême degré la fierté de sa race et la suggestion qu'il fait de l'étude de l'histoire du Canada à ceux qui nous diffament était un rude coup à leur porter. Puis, s'adressant à ses compatriotes canadiens-français:

"Avant de prendre congé de vous, encore un mot qui, bien sûr, ira à vos sympathies comme aux miennes. Sans doute qu'il ne nous est pas possible de rendre la vie aux morts; mais il peut être possible de rendre la liberté aux prisonniers. Demandons grâce pour les pauvres sauvages qui ont pris part à ce mouvement insurrectionnel, sans tremper leurs mains dans le sang des victimes du meurtre ou de l'assassinat. Je crois pouvoir assurer que cet acte de clémence, au lieu de provoquer des divergences d'opinion, rencontrera l'assentiment des hommes raisonnables de toutes les nationalités et de toutes les croyances."

Ces lignes sont bien celles d'un homme d'Etat. conscient des responsabilités que doivent assumer les gouvernements et de l'esprit de justice qui doit les animer.

Mais Dieu, qui avait accepté l'immolation du jeune missionnaire encore au printemps de la vie, réservait à l'illustre archevêque d'autres épreuves. En 1890, cinq ans après l'insurrection métisse, le Parlement du Manitoba adopta une loi abolissant l'usage de la langue française dans les plaidoyers et procédures des cours de justice de la province de Manitoba, décrétant que les actes adoptés par la législature manitobaine ne seraient imprimés et publiés que dans la langue anglaise, et supprimant les écoles catholiques dans la province.

Hélas! cette suprême épreuve devait être la dernière pour lui. Mgr Taché fit tout ce qu'il était humainement possible pour empêcher la consommation de cette injustice flagrante. Dans une véhémente protestation, il invoqua les lois constitutionnelles du Canada et du Manitoba, les négociations qui avaient eu lieu en 1870 et les déclarations et promesses faites par les membres du gouvernement canadien aux représentants des Métis; mais comme en 1870 et 1885 on resta sourd à sa voix.

Le gouvernement du Manitoba, qui avait escaladé le pouvoir sous de fausses représentations, ayant solennellement promis que les droits des Canadiens-français à leurs écoles séparées ainsi qu'à l'usage de leur langue seraient sauvegardés, viola honteusement ses promesses. Après avoir publié de nombreux mémoires et fait une campagne de presse inlassable, des voix éloquentes se firent entendre au parlement du Canada comme à la Législature du Manitoba.

Ceux qui ont vécu cette époque tourmentée se rappellent encore avec quelle éloquence le jeune et brillant ministre canadien-français, l'hon. M. Prendergast, revendiqua les droits imprescriptibles que l'on voulait nous enlever. Pendant trois heures, ce dernier, qui fut le bras droit de Mgr Taché dans cette lutte inoubliable, tint la députation suspendue à ses lèvres. Sa chaude éloquence ajoutée à la science constitutionnelle qu'il apporta à la discussion de cette séance mémorable, lui attira les applaudissements de tous, sans cependant convaincre la majorité de la Chambre. Le jeune ministre qui à la demande même de Mgr Taché était entré dans le nouveau gouvernement, n'hésita pas à remettre son portefeuille à ses collègues. L'hon. M. Prendergast, aujourd'hui juge de la Cour du Banc du Roi dont il est une des figures les plus marquantes, me pardonnera cette indiscrétion. Le souci de la vérité historique m'en faisait un devoir, et entre sa modestie bien connue, j'ai choisi ce dernier.

Après avoir subi, sans succès, l'épreuve devant les tribunaux du Canada, la cause des catholiques fut

portée au Conseil Privé, qui décida à son tour que la loi adoptée par le Parlement du Manitoba n'était pas inconstitutionnelle, et les catholiques du Nord-Ouest furent déboutés des fins de leur action.

Le coup fut mortel pour Mgr Taché. Miné par une maladie cruelle dont il souffrait depuis de nombreuses années, ainsi que par le travail, les démarches épuisantes qu'il dut faire dans cette lutte pour nos droits, devaient le conduire au tombeau. Comme son illustre prédécesseur, Mgr Provencher, il mourut sur le sillon.

Il avait préparé les fêtes qui devaient avoir lieu le 21 juin 1894, pour célébrer le cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière Rouge. Il devait même prononcer le sermon de circonstance à cette occasion. Il mourut le lendemain, 22 juin 1894, à l'âge de 71 ans.

Ce fut un deuil général dans tout le pays; des foules nombreuses vinrent de tous côtés pour contempler une dernière fois les restes de celui qui fut le champion irréductible de nos droits religieux et nationaux. D'imposantes funérailles eurent lieu. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, fit son oraison funèbre en anglais; mais il était réservé à son ancien compagnon d'armes, Mgr Laflèche, de proclamer ses grandes vertus et les admirables leçons que ses cinquante années d'apostolat laissaient après lui. Le grand orateur sacré que fut Mgr Laflèche se surpassa dans cette circonstance, si bien qu'un journal anglais de Winnipeg le comparait à un ancien prophète.

Mgr Taché venait à peine de disparaître qu'un astre nouveau montait lentement au ciel de notre patrie pour y entretenir la lumière de la foi et éclairer de ses rayons bienfaisants l'âme de son peuple. Comme son Divin Fondateur, l'Eglise ne meurt pas. Dix-neuf siècles d'existence sont là pour affirmer sa stabilité et l'invariabilité de ses doctrines. Monseigneur Langevin, de vénérée mémoire, Oblat de Marie Immaculée lui aussi, allait conserver le dépôt que le glorieux dis-

paru lui avait remis et entrer dans l'arène où, gladiateur intrépide, il allait lutter sans relâche pour la revendition des droits de ceux qui lui étaient confiés.

Mesdames et Messieurs, il y a un siècle à peine que commença cette croisade pour la conquête des âmes dans cette partie reculée de l'Amérique du Nord. Bien des assauts ont été livrés depuis, pour enrayer le mouvement religieux dans ce pays. Le rameau détaché du vieux tronc catholique a conservé toute sa verdeur. Nos aspirations nationales, dans ce qu'elles ont de plus noble et de plus grand, se sont affermies en passant par le creuset des tourmentes anti-religieuses et nationales. Sans illusions comme sans défaillances, nous avons maintenu nos positions, et nous pouvons dire aujourd'hui que dans ce pays comme, d'ailleurs, dans le monde entier, jamais le grand arbre qui du Calvaire jusqu'à nous n'a cessé d'ombrager et de vivifier les générations qui passent, n'a eu des rejetons aussi nombreux et des branches aussi vertes.

En nous enlevant le contrôle de l'éducation de nos enfants et l'usage de notre langue, nos adversaires ont cru un moment que nous nous soumetterions passivement à cette violation de nos droits les plus sacrés. Mais non! Nous sommes restés debout. La fierté de la race et le sang généreux qui coule dans nos veines font que nous ne sommes pas de ceux qui se couchent sous le fouet de prétendus maîtres arbitraires et cruels.

Il est évident, et nos persécuteurs l'ont compris, l'usage de la langue est la sauvegarde de la foi. L'histoire est remplie de faits qui nous démontrent que chaque fois que l'on a voulu asservir les peuples, l'abolition de la langue maternelle a été l'arme la plus dangereuse contre ces derniers. Depuis 1890, année fatale s'il en fut, nous avons lutté vaillamment. Contre toutes les forces de l'assimilation, nous avons offert la résistance forte et élastique de fascines contre lesquelles l'océan se brise, alors qu'il aurait emporté des digues de granit.

On a dit du diable qu'il était tout à la fois lion et fourmi, lion pour ceux qui ne sont en face de lui que

fourmis; fourmi pour ceux qui ont le courage de se poser comme lion en sa présence. Soyons de ces derniers. Aimons et cultivons notre belle langue; ne craignons pas de faire entendre ses accents harmonieux aux oreilles peu habituées à l'harmonie. Comme le disait si bien l'illustre prélat, Mgr Taché *"Forçons ceux qui nous vilipendent à étudier l'histoire du Canada."* Faisons affaire autant que possible là où on parle français; n'ayons crainte que l'on refuse notre argent. Faisons nôtre ce dicton fameux de Frédéric Mistral, le grand poète provençal: *"Qui tient sa langue, tient la clé qui de ses chaînes le délivre."* Que notre langue soit donc, en tout, partout et toujours, l'objet de nos plus grandes sollicitudes. Par ces moyens, qui ne sont pas aussi naïfs et futiles qu'on pourrait le croire, nous aurons bientôt fait de nous faire respecter.

Vous voudrez bien me pardonner cette digression. Elle ressort en quelque sorte des grandes leçons et des nobles exemples que nous offre la vie de Mgr Taché.

Il me reste maintenant à parler de ses grandes qualités du coeur et de l'esprit. Le mot sympathique est insuffisant pour exprimer le sentiment qu'il inspirait à tous ceux qui l'approchaient. Bon et généreux, il avait cette loyauté du regard, cette cordiale chaleur qui gagnait d'abord tous les coeurs. Il avait ce charme particulier que sa belle humeur était toujours marquée au coin de la plus haute distinction. Lorsqu'il recevait dans ses salons de l'archevêché, ou qu'il paraissait dans les grandes réceptions de l'Etat, on sentait qu'en lui s'alliaient le plus naturellement du monde un gentilhomme accompli et un coeur d'or. En un mot on sentait qu'il était issu d'une de nos grandes familles canadiennes-françaises et qu'il sortait d'une souche ancienne dont une branche avait pris racine et fleuri dans le sol fécond de la Nouvelle-France.

Pénétré jusqu'au fond de l'âme de l'esprit évangélique, il en a répandu la chaleur et la vie dans tous ses écrits. Sa raison a du coeur et son coeur a de la raison, ou plutôt sa parole est un rayon qui éclaire et qui échauffe à la fois. Ses écrits sont des prières, des

actes d'amour, des élans de charité. Profondément touché à la vue des maux qui accablent ses ouailles, il n'écrit pas une ligne qui n'ait pour objet de les diminuer, sinon de les guérir. Il était doué d'une telle sensibilité que les douleurs d'autrui le rendaient littéralement malade. Chez lui le coeur avait un tel développement qu'il pressentit les malheurs qui vinrent fondre sur la Rivière-Rouge.

Mesdames et Messieurs, admirons ce sublime apôtre; il a écrit et nous a laissé une des pages les plus glorieuses de l'histoire de ce pays, où germent aujourd'hui, avec abondance, les saintes traditions que, semeur de la foi, il a jeté aux quatre coins du grand Ouest Canadien. Quelle immense tâche a été la sienne. En regardant, pensifs et recueillis, surgir d'un long passé tant d'oeuvres religieuses et nationales, n'avons-nous pas raison de nous glorifier dans Celui qui fut pour nous le symbole de la foi et qui incarna le mieux toutes les qualités de notre race. En nous traçant la voie qui conduit à la grande patrie, il a fondé dans ce pays une petite patrie, groupe religieux et national vigoureux et intact.

En méditant sur les différentes phases de sa vie, nous y trouverons des exemples qui nous feront aimer encore plus la foi des ancêtres et les vertus civiques qu'il possédait à un si haut degré.

C'est en nous inspirant de la vie de nos grands hommes qui, dans l'apostolat comme dans la vie civile ont honoré notre patrie, que nous arriverons sûrement à la réalisation et au complet épanouissement des oeuvres qu'ils ont fondées et maintenues au prix des plus grand sacrifices.

Je termine cette esquisse fugitive, écrite par une main plus amie des oeuvres du grand archevêque que capable de la perfection. Elle n'a d'autre mérite que celui d'une intention droite, d'une admiration attendrie et d'un souvenir respectueux.